

Un moratoire pour les services publics

C'est la demande du sénateur Montaugé



Un moratoire pour les services publics

Le sénateur Franck Montaugé apporte son soutien aux maires des communes touchées par la fermeture projetée par l'Etat de nombreuses trésoreries du Gers. Il a saisi le gouvernement par courriers adressés au ministre de la Cohésion des territoires pour demander qu'avec l'ensemble des élus du département, un temps de concertation sur les projets de réorganisation soit envisagé dans le cadre de l'élaboration en cours du schéma départemental d'amélioration des services aux publics. Ecoles, Poste, Trésorerie, Hopitaux autant de services qui sont menacés de suppression ou qui voient leur avenir mis en péril par les restrictions budgétaires qu'impose l'Etat.